

BEYNES

ACTU

MAI
2021



La Biodiversité



www.beynes.fr



Estimation gratuite



ERA Acces Immo
2 AGENCES À VOTRE SERVICE
AGENCE DE BEYNES
 Ccal. du Val des 4 Pignons - Rue du Centre - Beynes
01 34 89 60 86

AGENCE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN
 27, Route de Pontel - Jouars-Pontchartrain
01 34 89 97 44
 www.immobilier-beynes-era.fr

Restaurant *La Licorne*



Christophe Piat et son équipe vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 14,50€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 16,90€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 26,90€ ou 32,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES
01 34 89 96 17
 www.restaurant-lalicorne-beynes.fr

RÉNOVATION - EXTENSION



illiCO travaux
 GROUPE HEXAÔM

Interlocuteur unique pour tous vos travaux. Accompagnement et suivi de chantier.

Agence des Yvelines | 01 30 55 66 30
 Place du 8 mai 1945 - 78650 Beynes | agence.yvelines@illico-travaux.com
 www.illico-travaux.com

Artisan Plomberie
APCE Chauffage Énergie



- Remplacement de chaudière et ballon
- Rénovation de salle de bain
- Divers plomberie Adoucisseur d'eau

Nicolas HERVIEU
 64, rue de Maule
 78650 BEYNES
 nicolashervieu@apce78.fr

06 89 77 03 96

SUPERMARCHÉS



Dépenser moins sans aller loin

DES PRODUITS FRAIS, DES PROMOS, ET DES SERVICES POUR VOUS FACILITER LE QUOTIDIEN




Beynes

- BOUCHERIE TRADITIONNELLE
- POINT CHAUD BOULANGERIE
- MYFISH® MyFISH Love CLICK & COLLECT
- TITRES RESTAURATION
- MACHINE À JUS D'ORANGE
- VENTE DE FLEURS
- DÉPÔT & VENTE DE GAZ
- LIVRAISON À DOMICILE
- CARTE DE FIDÉLITÉ
- RECHARGE VÉHICULE
- PHOTOMATON
- FAX PHOTOCOPIÉS
- RECYCLAGE
- POINT RETRAIT amazonlocker

NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 13H ET DE 15H À 20H
 LE VENDREDI DE 9H À 20H, LE SAMEDI DE 8H30 À 19H30 ET LE DIMANCHE DE 9H30 À 12H30

ÉDITO

Le printemps est là...

Mais que serait le printemps sans une nature florissante, espiègle, aux couleurs flamboyantes, exubérantes parfois, mais une nature qui nous protège, nous fait ressortir après plusieurs mois de confinement hivernal...

Elle nous émerveille, souvent nous époustoufle, nous envahit mais malgré tout, il nous faut la respecter car elle est l'essence même de la vie. Cette nature, dont on ne connaît pas

tous les secrets, peut être un lieu de repos, de recueillement, qui nous rend heureux de vivre.

Vous allez découvrir, dans les pages de ce numéro, tous les ingrédients nécessaires pour que nous vivions en harmonie avec elle.

Selon Aristote, « La nature ne fait rien en vain ».

Alors sachons la protéger et l'apprécier avec toute l'attention qu'elle nous réclame.



La nature ne fait rien en vain



 Yves Revel

SOMMAIRE

- 4 / 7 Dossier :
 - La Biodiversité au cœur de notre politique
- 8 Infos pratiques
- 9 Agenda / Carnet
- 10 Vie politique
- 11 Traitement des déchets



Les Services Techniques installent les nichoirs dans les écoles

Si vous rencontrez un problème de distribution du **Beynes Actu**
Contactez le Service Communication au 09 78 04 53 53.

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - MAI 2021 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES - Tél. : 01 34 91 06 20
Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117 / Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes.
Élus de la commission Communication : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Thery Dolléans, Stéphane Tronche, Philippe Gascouin, Nelson Dos Santos. Rédactrice en chef : Céline Bruneau.
Création maquette : Sandrine Crosato. Mise en page : Sandrine Crosato et Nathalie Formento.
Régie publicitaire : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. Impression : Impact Imprimerie. Visuel de couverture : Service Communication



Nous avons souhaité que la ville de Beynes s'inscrive au programme « Territoire Engagé pour la Nature » piloté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de renforcer et valoriser les actions mises en place par le service Espace Verts de la ville de Beynes.

La protection des espaces naturels implique une bonne connaissance des milieux, aussi nous avons répondu à l'appel à projet d'Atlas pour la Biodiversité Communale qui permettra de recevoir une aide de l'OFB pour conduire des inventaires sur notre territoire.

Ainsi, nous aurons des éléments qualifiés pour inscrire au

Plan Local d'Urbanisme (PLU) les zones et les règles de protection de nos milieux.

Nous avons proposé d'aménager prochainement le premier parc ouvert à tous. Il sera situé au Val des 4 Pignons. Ce lieu de détente et de rencontre a deux objectifs : attirer la biodiversité et partager des activités de jardinage collaboratives. Sa conception et son entretien seront réalisés par les habitants et des écoles, en partenariat avec le service des Espaces Verts. Les enfants des écoles et des centres de loisirs accompagnés de leurs professeurs et animateurs pourront s'adonner aux plaisirs du potager. Vous serez nos meilleurs ambassadeurs pour respecter cet espace qui sera le vôtre et profiter de jardiner ensemble !

ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

UN AUTRE REGARD SUR LE VIVANT

Pour protéger notre santé et toutes les formes de vie qui nous entourent, la Ville de Beynes a adopté des techniques qui contribuent à préserver notre environnement. La municipalité va encore plus loin dans les actions.

DOSSIER



Notre commune a conservé un caractère rural. Les espaces naturels y occupent une grande superficie. La rivière et les 450 hectares de forêt sont des atouts qui contribuent à une véritable douceur de vivre.

Beynes compte sur son territoire des milieux calcaires qui abritent des espèces rares.



Orchis, *Polyommatus bellargus*, *Anthophora retusa*

Ainsi, six « Zone Naturelle Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique » (Z.N.I.E.F.F.) ont été inscrites à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (I.N.P.N.) par des naturalistes depuis 2003. La protection de ce patrimoine naturel demeure une préoccupation essentielle.

Sur le territoire communal, le service des Espaces Verts, en première ligne pour appliquer la politique de la municipalité, met en oeuvre la gestion différenciée pour préserver notre environnement et cadre de vie.

Les zones en gestion différenciée, savez-vous ce que c'est ?



Pas de traitement chimique, mais un équilibre naturel

Pas de tonte, mais un fauchage tardif

Pas d'arrosage, seulement la pluie

Permet à la flore de se régénérer, aux insectes auxiliaires de trouver refuge, aux oiseaux de se nourrir et de nicher...

Pas de traitement chimique, mais un équilibre naturel

Dans le cadre de la transition écologique et l'objectif 0 phyto, la loi Labbé interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de pesticides chimiques dans les espaces publics pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Par un arrêté paru en janvier dernier, le gouvernement étend la liste des interdictions de l'usage des produits phytosanitaires aux cimetières en 2022. Beynes applique désormais dans ses cimetières des solutions alternatives. En effet, la commune a fait le choix de l'engazonnement des allées. Après quelques mois, le gazon revitalisé démontre que le 0 phyto c'est possible partout et c'est une réussite !

L'ensemble des Services Techniques applique donc différentes techniques respectueuses de l'environnement et écologiques quelle que soit la surface concernée, espaces verts, voiries et autres lieux végétalisés au public.

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2019, cette loi s'applique aussi aux particuliers. S'il vous reste des produits, vous pouvez les rapporter à la déchetterie à Villiers-St-Frédéric.

L'utilisation des pesticides expose tous les êtres vivants à des conséquences dangereuses pour la santé et pollue les nappes phréatiques.

Pas de tonte, mais un fauchage tardif

La ville procède uniquement à deux fauches par an dans les zones en gestion différenciée, l'une en début de saison et l'autre à l'automne, notamment au bois du Petit Gland aux Chênes et aux abords de la Mauldre. Ces espaces ainsi préservés sont un refuge pour accueillir la biodiversité.

Sur le reste du territoire, la commune est une adepte du paillage depuis plus de 15 ans. La tonte fragmentée n'est pas ramassée : gain de temps pour les équipes, fertilisation naturelle et réduction du CO².

Pour aller toujours plus loin dans le respect de la nature, les espaces verts privilégient désormais dès que cela est possible le travail du sol avec une grelinette. Cet outil permet de décompacter le sol sans détruire les équilibres entre les organismes vivants : vers de terre, bactéries, champignons, ces auxiliaires améliorent la qualité du sol et la biodiversité dans son ensemble.

Moins d'arrosage, préservons la richesse de l'eau potable

La commune, pour une meilleure gestion de l'eau, a fait le choix de planter des vivaces, plantes qui demandent peu d'entretien. Elles nous font le bonheur de reflleurir d'année en année et surtout sont moins gourmandes en eau.

Sur certains massifs, notamment à l'Estandart, les services ont installé des tuyères d'arrosage, arroseurs automatiques à dispersion rotative.

La buse, qui détermine le débit et la portée de l'arrosage, est économique et permet une gestion optimum de l'eau.

« Notre paysage évolue, changeons notre regard sur la nature et les herbes spontanées qui participent elles aussi à la biodiversité.

Suivez le mouvement avec nous et relevez le défi dans vos jardins...

Chacun d'entre nous peut participer à son niveau : chaque geste compte ! »

La protection des animaux

Le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) préconisent aux particuliers, par des campagnes de sensibilisation, de ne pas tailler les haies du 1^{er} avril au 31 juillet afin de permettre la nidification puis la nidation des oiseaux.

Suivez le mouvement avec nous et relevez le défi dans vos jardins... Mais attention, continuons de « couper et désherber » sans produits chimiques celles qui peuvent causer des problèmes de sécurité aux piétons et automobilistes.



Afin d'aller plus loin aux côtés de la LPO, les services de la commune se sont rendus dans les six écoles au cours du printemps pour y installer un nichoir à mésange. Chaque école est devenue Refuge LPO ! Les équipes enseignantes ont reçu une documentation pédagogique leur permettant d'expliquer aux petits et aux plus grands l'importance de préserver la biodiversité et la manière de le faire.

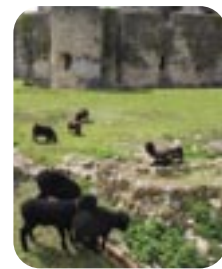
Protéger ces oiseaux permet de lutter contre un fléau qui se développe rapidement ces dernières années : les chenilles processionnaires... En effet, les mésanges les adorent !

Disposer dans son jardin un nichoir ou un hôtel à insectes est une action ludique qui peut être proposée comme activité familiale.

La commune a déjà de son côté installé trois Hôtels à insectes, à l'École Municipale de Musique, à l'Estandart et devant l'école Anatole France.

L'éco-pâturage, une solution écologique qui enchante petits et grands

Les moutons paissent depuis 2015 dans les douves du château.



Les 5 brebis, 2 béliers, 5 agneaux récemment nés - Sputnik, Scoop, Satellite, Saphir et Sushi - participent goulument à notre volonté de respecter l'environnement et font le bonheur quotidien des petits comme des grands.

Deux boucs sont venus leur tenir compagnie tout récemment. Ils raffolent des herbes délaissées par les moutons, ce qui permet un éco-pâturage complet, évitant ainsi aux services techniques d'intervenir sur cette zone.

Les abeilles, lune de miel

Arrivées au printemps 2020, les 3 ruches d'Alexandre Valgrès, entre 10 000 et 20 000 abeilles par ruche, participent à la pollinisation des fleurs et des fruitiers beynoïses.



Une première récolte de miel beynoïse a déjà été mise en pot par l'apiculteur. La récolte de 40 kg étant encore peu importante ne permet malheureusement pas d'en faire profiter un large public... Ce miel fait toutefois la joie des jeunes mariés, offert à cette occasion comme symbole de douceur et de bonheur.

Pour continuer à bénéficier des bienfaits de nos abeilles, nous nous devons de les protéger contre ses prédateurs : les frelons asiatiques. Ces nouveaux envahisseurs représentent un danger pour tous. Merci de nous y aider, en surveillant également chez vous les conduits de cheminées, les combles, les grands arbres ou encore les haies... Si vous débusquez des nids, nous vous recommandons de ne pas intervenir vous-même mais de faire appel à une société spécialisée dans le domaine.

Si les abeilles sont bien adaptées à notre environnement, cela tend à prouver que la pollution a épargné cette zone de notre territoire.

Participons ensemble à la bio surveillance et prêtons attention aux indicateurs naturels de pollution. Les lichens sur les arbres, par exemple, contribuent à la filtration et à l'épuration de l'air en captant et en accumulant une grande quantité de CO². « Désherbons » avec parcimonie, et toujours sans produits chimiques, car les fleurs sauvages nourrissent les pollinisateurs.



▶ LE SAVIEZ VOUS ?

La Trame verte et bleue est le réseau formé des continuités écologiques terrestres et aquatiques.

Ces continuités écologiques comprennent les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels les espèces animales et végétales peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques sont les connexions entre les réservoirs de biodiversité et permettent aux espèces de se déplacer et d'accomplir leur cycle de vie.

Les projets de l'équipe municipale

Grâce au travail et à l'investissement des agents, la commune peut aujourd'hui sérieusement concourir pour obtenir sa première fleur des « Villes et Villages Fleuris ».



Cette reconnaissance serait une preuve de notre volonté à préserver notre environnement tout en l'embellissant.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours d'élaboration, le Plan D'Aménagement et de Développement Durable (PADD) inscrira la trame verte et bleue dans le PLU : il permettra de protéger l'existant, remettre en état les milieux dégradés et reconstituer des continuités interrompues.



Objectif mettre en valeur et protéger les zones sensibles.

Toute l'attention se porte également sur la Mauldre qui traverse notre belle commune, sur la qualité de ses eaux mais aussi sur sa morphologie. Un projet en étude doit permettre de rendre à la rivière une continuité écologique dans le centre de Beynes. Des aménagements futurs, tels que la suppression de deux

seuils ainsi qu'un reméandrage partiel feront revenir une vie aquatique et feront redécouvrir la Mauldre aux habitants.

Enfin, se déplacer en limitant l'empreinte carbone, en toute sécurité tout en se faisant plaisir, est également un enjeu...

Très attendue, la mise en place de la « Circulation douce » permettra à terme d'aménager des itinéraires reliant nos quartiers et hameaux (à suivre dans un prochain numéro).

Ce dossier du Beynes actu a l'ambition de vous sensibiliser aux richesses de notre territoire.

La municipalité a l'intention de vous associer à des événements organisés en lien avec les services municipaux et le riche tissu associatif de la ville, lorsque les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

Protection des milieux, réservoirs de biodiversité, préservation de l'eau, ressource vitale, protection des animaux... vous pouvez vous aussi agir avec nous, chaque geste et action comptent !

▶ VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contact Ligue pour la Protection des Oiseaux :

G. Grandclaude, tél. 01 34 89 45 84 et
gilles.grandclaude@sfr.fr

Frelons et chenilles : <http://www.fredonidf.com/>

Biodiversité :

- <https://agir.biodiversitetousvivants.fr/>
- <https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/decouvrir-le-programme/>
- <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

VOTER EST UN DROIT... MAIS AUSSI UN DEVOIR !

Vous êtes inscrit au bureau de vote n°2, n°3 ou n°7, lisez attentivement les changements qui les concernent. Si vous ne pouvez pas être disponible les jours « J » et souhaitez faire une procuration, retrouvez toutes les informations pratiques.

Les électeurs sont convoqués le dimanche 20 juin prochain pour procéder à l'élection des conseillers départementaux et régionaux et le dimanche 27 juin pour le second tour.

La configuration de l'École Victor Dury qui accueille habituellement les bureaux de vote n° 2 et n° 3 et celle du Restaurant scolaire Anatole France (bureau n° 7) ne permettent pas d'accueillir le double scrutin des élections départementales et régionales.

Ainsi, afin que ces élections puissent se dérouler dans des conditions optimales, la Ville, après accord de la préfecture, a procédé à de nouvelles affectations du bureau n°2 pour les élections départementales et régionales et du bureau n°7 pour les élections régionales uniquement.

INFOS PRATIQUES

- **Déplacement** - pour les élections départementales et régionales - **du bureau de vote n° 2** – École Victor Duruy **vers l'École Marie Curie**.

- **Déplacement** - pour les élections régionales uniquement - **du bureau n° 7** – Restaurant scolaire Anatole France **vers la salle d'accueil de loisirs de l'école Anatole France**.

- Pour les élections départementales, les électeurs du bureau n° 7 voteront au Restaurant Scolaire Anatole France.

Pas de changement pour les électeurs des autres bureaux de vote qui se rendront dans leur lieu de vote habituel.



Vous souhaitez faire une procuration ?

Consultez la marche à suivre. Si vous êtes absent le jour des élections départementales et régionales, vous avez la possibilité de voter par procuration. Vous choisissez une personne qui va voter à votre place. Cette personne doit être inscrite dans la même commune que vous mais pas forcément dans le même bureau. Vous devez connaître : son nom, ses prénoms, ses date et lieu de naissance. Cette personne doit voter selon les consignes que vous lui aurez données. Vous devez faire établir la procuration au plus tôt.

Vous avez 3 possibilités pour faire la démarche :

- remplir à la main le formulaire disponible sur place à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal, et présenter en personne un justificatif d'identité,
- imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif

d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou tribunal,

- utiliser le téléservice **Maprocuration.gouv.fr** (depuis un smartphone ou un ordinateur) puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.



Pour ce scrutin, compte tenu du risque sanitaire, un même électeur (mandataire) pourra disposer de 2 procurations établies en France.

Le mandat des conseillers départementaux, élus en juin 2021, prendra fin exceptionnellement en mars 2028 afin que les prochaines élections ne se télescopent pas avec l'élection présidentielle de 2027. Ils siègeront donc pendant 7 ans au lieu de 6.

Voter est un droit mais aussi un devoir !

AGENDA

Juin

12
06

Atelier Repar'vélo

on répare ensemble votre vélo,
de 10h à 12h30, rue des Clos,
ouvert à tous et gratuit.

Sur rendez-vous par mail :

reparvelo.beynes@orange.fr (6 personnes max.)

18
06

Cérémonie Appel du 18 Juin

à 11h au Monument aux Morts
Place du 8 Mai 1945

20
06

Élections départementales et régionales

1^{er} tour

de 8h à 20h (informations ci-contre)

21
06

Fête de la Musique

direct dans les rues de Beynes

26
06

Permanence juridique

consultation gratuite à la Mairie annexe
sur rendez-vous au 06 63 33 28 60

27
06

Élections départementales et régionales

2nd tour

de 8h à 20h

29
06

Conseil Municipal

à 20h, salle du Conseil Municipal diffusé en
direct sur la page Facebook "Ville de Beynes"



Juillet

2
07

Concert La Barbacane

Guillaume Meurice, concert humour rock
à 20h45, à La Barbacane

Information/Réservation : 09 78 03 82 15

10
07

Atelier Repar'vélo

on répare ensemble votre vélo,
de 10h à 12h30, rue des Clos,
ouvert à tous et gratuit.

Sur rendez-vous par mail :

reparvelo.beynes@orange.fr (6 personnes max.)

13
07

Fête nationale

place du 8 Mai 1945 et étang

15 & 16
07

Bibliothèque La Barbacane

ateliers Arts plastiques

20 & 23
07

Bibliothèque La Barbacane

ateliers Arts plastiques

Rens. bibliotheque@beynes.fr ou 01 30 54 15 13



Sepur

JUIN 2021

BALAYAGE DE LA VOIRIE À CONSERVER TOUTE L'ANNÉE !

Val des 4 Pignons - 7 et 8 juin

Centre ville, Bourg et Hameaux - 9 juin

Les Chênes - 10 juin

Merci de rentrer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

Un véhicule sur la voie, c'est une voie mal nettoyée !

CARNET ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

- Alexandre Sabatier, le 5 mars
- Gabriel Gontier, le 4 mars
- Louis Jacquélet, le 8 mars
- Pacôme Felicio, le 10 mars
- Antoine Rossi, le 14 mars
- Mia De Vivo, le 15 mars
- Timéo Gotte, le 30 mars
- Yanis Naih, le 1^{er} avril
- Chloé Jaffrenou, le 6 avril
- Kiara Duméry, le 10 avril
- William Petit Coussantien, le 15 avril

Félicitations à

- Bruno Labourbe et Joëlle Norvez,
le 10 avril
- Audin Guiraud, le 16 avril
- Lyvio Da Silva, le 26 avril
- Santiago Tessier, le 28 avril
- Barry Dibongue Makole, le 2 mai
- Andréa Casulli, le 7 mai

En souvenir de

- Eva Tran épouse Do, 71 ans
- Arlette Nodola veuve Luret, 85 ans
- Anne-Marie Skalski ép. Gernez, 74 ans
- Francette Belguise, 92 ans
- Heinz Lemmens, 65 ans
- Rose Blanc veuve Debord, 100 ans
- Maurice Bestin, 78 ans
- Roger Brouard, 89 ans
- Gerard Raimbault, 81 ans
- Renée Meunier veuve Bayssieres, 92 ans

Bien à Beynes Liste menée par Yves Revel

26 mai 2020 - 26 mai 2021, mais qu'à fait la mairie ?

Voilà un an exactement que nous sommes arrivés aux commandes de notre commune. Et quelle année ! Crise sanitaire, baisse des recettes budgétaires, imprévus de toutes natures, impossibilité de se réunir et d'être proches de vous, et pourtant, sachez sincèrement que le cœur y est. C'est dans cette période trouble que nous avons pris nos marques et que nous essayons toujours de vous apporter le meilleur de nous mêmes.

Des changements, vous en avez déjà vu : un investissement de chaque instant pour la propreté de notre commune, l'engagement de travaux d'ampleur comme la révision du Plan Local d'Urbanisme pour mieux protéger notre cadre rural, la facilitation des démarches auprès des services. Nous mettons tout en œuvre pour mieux vous informer, vous êtes d'ailleurs nombreux à suivre nos Conseils Municipaux désormais filmés.

Ces changements, ils vont se poursuivre ! Dès le mois de juin vous verrez apparaître le terrain multisport en accès libre sur la plaine de l'étang, le début des travaux du terrain synthétique à mortemai et bientôt la restauration du mur du château que l'on n'attendait plus.

Rome ne s'est pas faite en un jour, mais soyez assurés que notre équipe est mobilisée 7 jours sur 7 pour répondre à vos attentes et garantir la qualité de vie Beynoise. Rien n'est facile, les imprévus sont légion, mais nous nous adaptons continuellement car c'est notre vision du service public.

Pour retrouver nos orientations budgétaires pour cette année, dirigez-vous vers le site internet de la commune pour voir le dernier conseil municipal en différé.

365 jours pour agir avec vous !

Nous l'avions promis lors de la campagne électorale, nous le mettons en place dès maintenant, un an jour pour jour après notre prise de fonction. Le projet des référents de quartiers vous a été présenté lors du dernier Conseil Municipal, il a pour vocation de faire participer l'intégralité des habitants de la commune à la vie quotidienne de Beynes et à ses projets.

Nous avons fait le choix d'instaurer ce dispositif car nous refusons de voir Beynes se transformer peu à peu en ville dortoir. Nous avons une vie de quartier très riche qu'il nous faut développer, ce dispositif y est dédié.

Plus que la vie de quartier nous allons vous inviter à partager vos idées et donner votre avis sur des projets qui vous concernent directement.

Ce dispositif expérimental et inédit dans notre commune à vocation à se construire avec vous. Dès maintenant vous pouvez candidater en écrivant à contact@beynes.fr ou en présentant votre candidature sur papier en Mairie, en répondant librement à la question "qui êtes vous, et qu'est-ce qui vous motive pour être référent de quartier?".

Soyons tous acteurs du changement que nous souhaitons voir dans notre commune !

Sincèrement, L'équipe de Bien à Beynes

Beynes Nouvelle Dynamique Liste menée par Stéphane Tronche

BUDGET 2021

Chères Beynoises, chers Beynois,

Le dernier Conseil Municipal s'est tenu à titre exceptionnel le samedi 17 avril afin de prendre le temps de clarifier l'exposé budgétaire. Nous ne pouvons que saluer ce progrès. Mais attention à l'autosatisfaction. Beynes partait de très loin et la qualité de la présentation revêt plutôt un caractère « normal » et attendu.

Face à l'évidence d'une situation financière critique, les dépenses les plus modestes n'ont pu qu'être votées souvent à l'unanimité.

L'héritage des projets pharaoniques déjà engagés au détriment de l'entretien à minima de la ville, plombe les finances.

Dès lors, la relance économique locale, la sécurité, la police municipale, les infrastructures existantes, entre autres, délabrées sont à la peine.

D'autant que les recrutements avec surprise se poursuivent.

Isolée sur l'échiquier politique locale suite aux dernières élections municipales, les subventions afin de pallier les carences financières de la ville, seront juste respectables.

Sans moyen, il est difficile à la fois de réparer l'existant tout en voulant transformer l'avenir, au risque, malgré de nombreuses alertes, de pousser la ville suffisamment endettée au bord du précipice.

Stéphane Tronche et son équipe.

Facebook : Beynes Nouvelle Dynamique

Site : <https://www.beynesnouvelledynamique.com>

Révéler Beynes Liste menée par Philippe Gascouin

Un an a passé.

La nouvelle majorité a pris ses marques. Il n'est jamais trop tôt pour développer les grands projets.

Une refonte du PLU s'impose.

L'urbanisme de Beynes s'affole.

La Maladrerie a perdu son identité villageoise et ce n'est pas fini.

La Ferme de l'Orme n'est plus qu'un souvenir distant.

A la gare, l'accès rue des coteaux est en cours de saturation, 32 logements + 30 à venir, à deux pas du passage à niveau, seule voie de sortie.

Les entrées de la commune sont menacées...

Ce constat n'est malheureusement pas exhaustif.

Ensemble agissons pour préserver l'âme de notre environnement. Révisons le Plan Local d'Urbanisme de Beynes.

Un nouvel élan pour Beynes Liste menée par Nelson Dos Santos

Excellent choix de déplacer le projet de Centre Technique prévu sur la parcelle d'une commune voisine pour le remettre sur Beynes. Regrets que le choix de l'équipe majoritaire porte sur l'hyper centre (derrière la gare). Ce lieu pourrait être valorisé pour rendre la ville plus attractive au lieu d'y mettre des bâtiments et du stockage.

QUE FAIRE DE SES DÉCHETS ?



PRÉSERVONS ENSEMBLE NOTRE PLANÈTE ET RESPECTONS NOS VOISINS !

Les collectes sont réalisées par SEPUR sous l'égide de la Communauté de Commune de Cœur d'Yvelines.
Rappel : les poubelles doivent être sorties la veille au soir de la collecte et rentrées le jour du ramassage.
Pour toutes livraisons ou réparations de bacs, utilisez le formulaire sur www.coeur-yvelines.fr ou appelez le 01 34 89 23 17.



DÉCHETS MÉNAGERS

LUNDIS / JEUDIS

sacs fermés dans le bac à couvercle vert

Déchets domestiques, emballages souillés, plastiques autres que bouteilles, couches culottes, litières, vaisselles cassées, films plastique...



DÉCHETS RECYCLABLES/ EMBALLAGES



MERCREDIS

en vrac et sans sac dans le bac à couvercle jaune

Journaux, magazines et papiers, aérosols, boîtes de conserve, canettes, bouteilles et flacons en plastique, cartons.



VÉGÉTAUX

les mardis du 30/03 au 30/11

en vrac dans le bac à couvercle marron ou dans des sacs en papier

Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagages en fagot (branches de moins de 1,50 de long et inférieur à 10 cm de diamètre).

Non autorisés terre, souche, tronc...



CONTENEURS À VERRE

sans bouchon, sans couvercle et sans sac

Gare, La Barbacane, Stade Mortemai, Gymnase, Petite Mauldre, les Pissottes



CONTENEURS VÊTEMENTS ET CHAUSSURES "LE RELAIS"

Stade Mortemai, Gymnase, La Barbacane, La Petite Mauldre

OÙ DÉPOSER...



vos piles ?

Dans la plupart des grandes surfaces dans le bac destiné à cet effet et à la déchèterie.



vos médicaments périmés ?

Dans toutes les pharmacies après avoir enlevé tous les emballages à mettre dans les poubelles jaunes.



vos vieux pneus ?

Votre garagiste ou votre centre auto a l'obligation de les reprendre gratuitement et de les déclarer afin que ces pneus soient collectés.



vos plaques de fibrociment amiantées ?

Dans une déchetterie spécialisée

• Rte Meulan, 78520 LIMAY ☎ 01 30 92 12 74

• Chemin des graviers 78150 TRIEL-SUR-SEINE ☎ 01 39 74 60 44



LA C.C.C.Y. MET À DISPOSITION DES COMPOSTEURS

C'est le processus naturel de transformation des matières organiques en compost qu'on peut considérer comme une sorte de terreau très riche en humus. Vous pourrez y mettre des déchets humides : épluchures, feuilles d'arbre, fleurs, gazon, restes de légumes et de fruits, sachets de thé sans agrafes, ainsi que des déchets secs : cartons non imprimés coupés en petits morceaux, coquilles d'œufs, écorces d'arbres, marc de café, paille, foin, papier essuie-tout, sciure et copeaux de bois, serviettes et mouchoirs en papier.



ENCOMBRANTS

les mardis 29/06, 31/08, 26/10, 28/12

ATTENTION : seuls sont acceptés les objets volumineux des ménages, matelas, ameublement (petit mobiliers, meubles)...



DÉCHETS DEVANT ÊTRE DÉPOSÉS ET ACCEPTÉS À LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Gravats, matériaux inertes : pierres, parpaings, béton, tuiles...

Objets volumineux : vélos, parquet, plâtre...

Mobilier : meubles, literie, placards, mobilier de jardin...

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : ordinateurs, TV, cumulus, machines à laver, sèche-cheveux, grille-pain, téléphones...

Déchets toxiques : peintures, solvants, dés herbants, chlore, aérosols, détergents, filtres à huile...

Batteries automobiles

Lampes, ampoules (avec le symbole « poubelle barrée »)

Huiles de vidange

Souches, bûches de diamètres sup à 10 cm

Piles, cartouches d'imprimantes, radiographies



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Route de Septeuil - Villiers-St-Frédéric

☎ 01 34 89 23 17

Réservée aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
Ouverte, les lundis, mercredis et vendredis de 16h à 19h et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h.



Si vous avez encore une question, un doute ? N'hésitez plus, contactez

Cœur d'Yvelines

☎ 01 34 89 23 17 - ✉ accueil@ccc.y

www.coeur-yvelines.fr/environnement/collecte-des-dechets/

Lien vers la page du site de la Ville réservée aux déchets : <https://www.beynes.fr/cadre-de-vie/environnement>



L'ENTREPOTES

13 rue du Chemin Vert (derrière la mairie)

Feucherolles  



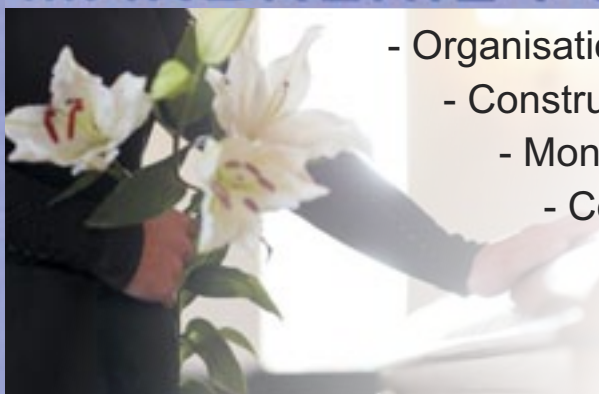
Ouvert le midi du lundi au samedi et du jeudi au samedi soir. À bientôt !

Réservations : 01 30 68 95 03 ou 06 02 18 79 71 - www.lentrepotes78.fr



**POMPES FUNÈBRES
ALAIN PADEL S.A.R.L.**

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule